

CHAMBERY, 01/12//2011

un LABEL comme LEVIER
d'ACTION vers la
CONVENTION ALPINE ?

Alain BOULOGNE

Président de la Commission internationale
Pour la Protection des Alpes (CIPRA)



La convention alpine 1991

Une convention-cadre, ratifiée par la France :

« Les Parties contractantes, dans le respect des principes du pollueur-payeur et de coopération, assurent une politique globale de préservation et de protection des Alpes.. »



Aménagement du territoire

« ...en vue d'assurer une utilisation
économique

et rationnelle des sols et un développement

sain et harmonieux du territoire... »



Entretien des paysages

« en vue d'assurer la protection, la gestion et si nécessaire, la restauration de la nature et des paysages de manière à garantir durablement le fonctionnement des écosystèmes, la préservation de la faune et de la flore ainsi que de leurs habitats... »



tourisme

« ...en vue d'assurer l'harmonisation des activités touristiques avec les exigences écologiques et sociales, tout en limitant les activités qui sont préjudiciables à l'environnement, notamment par la délimitation de zones déclarées non aménageables... »



transports

« ...en vue de réduire les nuisances et les risques dans le secteur du transport interalpin et transalpin, de telle sorte qu'ils soient supportables pour les hommes, la faune et la flore.... »




énergie

« ... en vue d'imposer une production, distribution et utilisation de l'énergie ménageant la nature et le paysage et compatible avec l'environnement, et d'encourager des mesures d'économie d'énergie... »



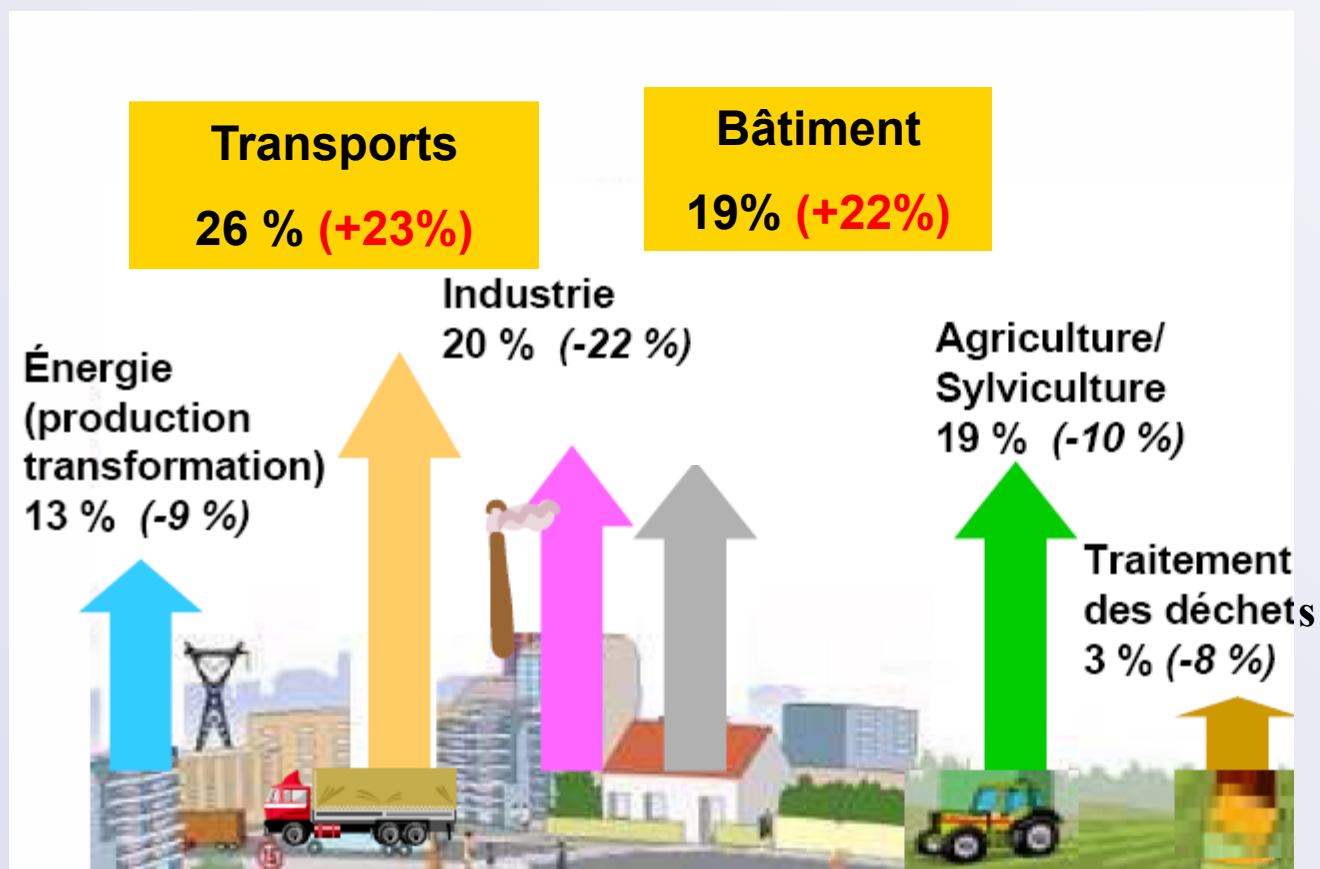
Qualité de l'air

« ...en vue d'obtenir une réduction drastique des émissions de polluants et de leurs nuisances dans l'espace alpin ainsi que des apports externes de polluants de manière à parvenir à un taux non nuisible aux hommes, à la faune et à la flore... »



Pourquoi faut-il changer nos
comportements de prédateurs ?

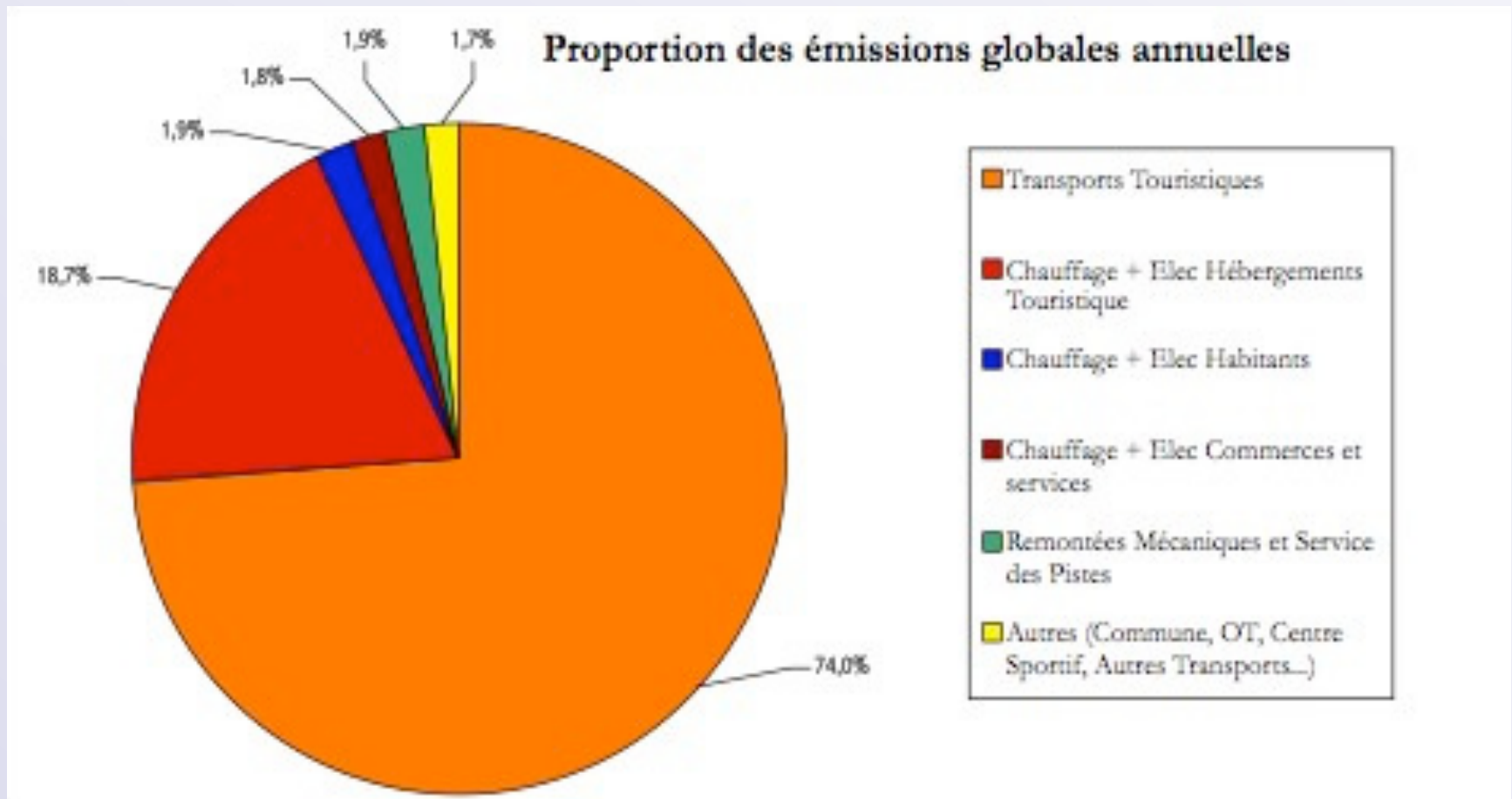
évolution des gaz à effet de serre depuis 1990



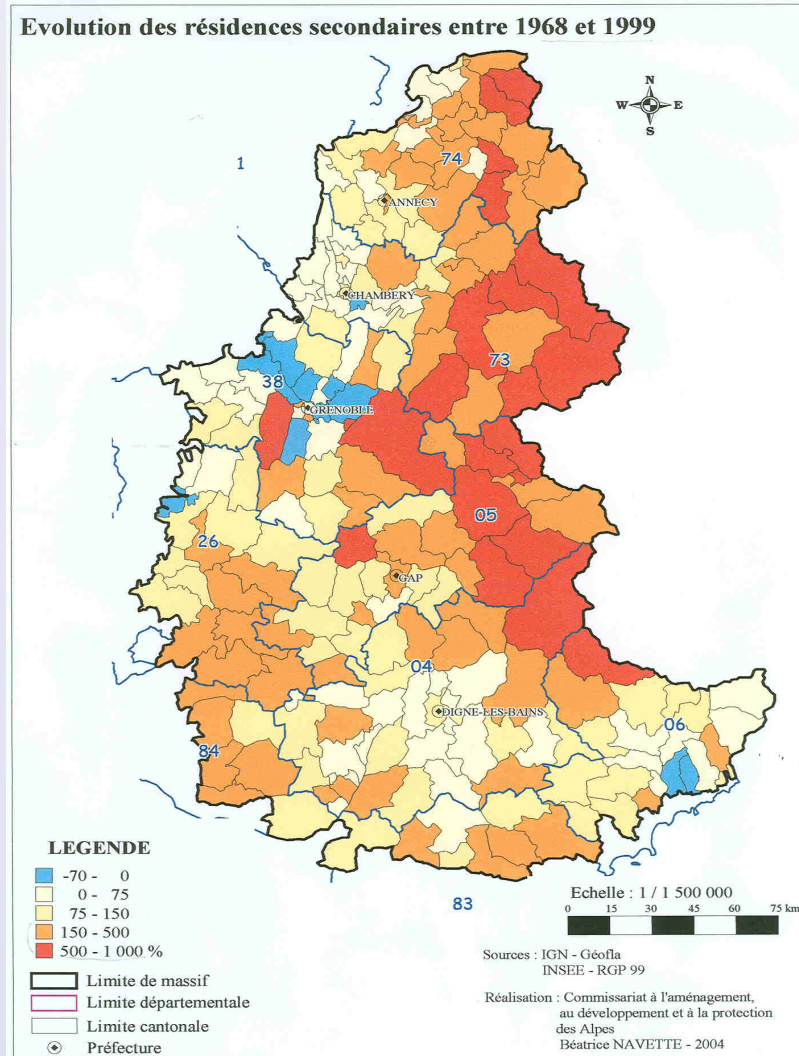
Conclusions de Copenhague

- L'Europe ne produit pas de pétrole
- L'Europe ne peut donc pas parler au niveau des Américains et des Chinois
- L'Europe sera par la force des choses le premier continent à **vivre sans pétrole**

Bilan carbone en station



LES RESIDENCES SECONDAIRES





Les clients

- Habitent en ville et sont sensibles à la « Pureté des Alpes »
- Toute notre communication doit être basée sur les **preuves** de cette pureté
- Mais attention au WEB 2.0 !



Comment pouvons-nous changer ?



VIVRE DE L'IMMOBILIER ?

ou

VIVRE DU TOURISME ?

- ❑ Il faut arrêter de construire pour les pics de fréquentation.

Solutions :

- Identifier qui donne le rythme de développement.
- Créer des lits qualifiés qui remplacent les lits obsolètes.



La loi et les limites de la planète

- Défiscalisation sur le neuf qui encourage le mitage du paysage

Solutions :

- Encourager la réhabilitation, pour mieux isoler.
- Démolir/reconstruire.

Le point d'équilibre


- Pourquoi construire encore des lits quand les remontées mécaniques sont bénéficiaires ?

Solution

- Oser changer les indicateurs économiques, qui valorisent uniquement le volume

Exemple

- Mettre en place le rapport entre nombre de lits et score de remplissage




Où en sommes nous de l'indispensable
prise de conscience ?

Pollution de l'air: le seuil annuel est dépassé titre le Dauphiné

« Le seuil recommandé pour la pollution est de 35 jours par an de dépassement. Il a été atteint ce 7 mars 2011...

Alors que le niveau d'alerte sur la vallée de l'Arve est maintenu, ce début Mars marquait un triste record. Chamonix a atteint ses 35 jours de dépassement autorisés annuellement par la loi... »


- 
- Allemagne : 370000 emplois créés dans la filière verte
 - France : 120000 emplois dans le nucléaire et des plans sociaux pour les PME du solaire.



La rigueur ?

A Megève, on ne connaît pas...

Titre du dauphiné libéré 15 novembre 2011




Comment les maires ont fait reculer Nicolas Sarkozy

« Le projet de réserve naturelle des combes des Aravis est au point mort... »

Double page Dauphiné libéré

18 novembre 2011



« ...déjà soumis aux obligations de la zone natura 2000, du Scot, des PLU, du plan de prévention des risques, des procédures UTN, bref de règles qui s'ajoutent en marchant, les Aravis ne voulaient pas d'une couche supplémentaire... »

Le label

- « ...est développé pour récompenser les producteurs ou prestataires respectant des normes officielles de qualité et pour indiquer au consommateur la qualité d'un service... »



La norme

« ...doit démontrer sa capacité d'innovation pour répondre aux demandes du marché sans déroger aux principes fondamentaux de consensus, de cohérence, de qualité, de transparence, qui font de la norme une référence légitime pour tous... »



Label = norme = Europe

« ..Pour que la norme constitue un véritable outil de pénétration des marchés, il faut que les opérateurs adoptent une attitude offensive dans les travaux d'élaboration de ladite norme. Une attitude qui se contenterait d'être suiveuse sans engagement véritable est condamnée à terme... »

Juge et partie

- Le constat du décalage entre la ligne à suivre et la ligne en place « au fil de l'eau » est flagrant
- Vu les pressions exercées, l'indépendance entre le juge et les parties doit être placée comme une priorité.